

DELIBERATION PORTANT SUR LES DISPOSITIFS PROPOSÉS EN 2026-2027 POUR LES ÉTUDIANTS DE N3 (2025-2026) QUI AURONT VALIDÉ LEUR LICENCE MAIS NE SERONT PAS LAURÉATS D'UN CONCOURS ENSEIGNEMENT DU 2ND DEGRÉ

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en date du 18 février 2026 désignant Monsieur Mathias BERNARD Administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne à compter du 16 mars 2026 ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'arrêter les dispositifs proposés en 2026-2027 pour les étudiants de N3 (2025-2026) qui auront validé leur licence mais ne seront pas lauréats d'un concours enseignement du 2nd degré tels que présentés en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

**L'Administrateur provisoire de l'Université
Clermont Auvergne,**

L'administrateur provisoire de l'Université Clermont
Auvergne
Mathias BERNARD



Le 9 avril 2026

DISPOSITIFS PROPOSÉS EN 2026-2027 POUR LES ÉTUDIANTS DE N3 (2025-2026) QUI AURONT VALIDÉ LEUR LICENCE MAIS NE SERONT PAS LAURÉATS D'UN CONCOURS ENSEIGNEMENT DU 2ND DEGRÉ

Les solutions proposées sont différentes selon les concours préparés et sont détaillées ci-dessous. Quelques grands principes généraux se dégagent cependant avec deux solutions principalement envisagées :

1 - Poursuite d'études en M1 M2E étudiants non lauréats :

- Permet à l'étudiant de continuer à avancer dans son cursus et de repasser le concours en fin de M1 (enseignements disciplinaires d'approfondissement mais pas d'entraînement spécifique)
- Si l'étudiant valide le M1 M2E et est lauréat du concours : il s'inscrit en M2 M2E avec le statut de fonctionnaire stagiaire, pas d'année perdue.
Si l'étudiant valide le M1 M2E mais n'est pas lauréat du concours en fin de M1, il passe en M2 M2E et peut être diplômé d'un master enseignement.
- Maintien de la bourse pour les boursiers
- L'étudiant doit à la fois préparer le concours et valider le M1 ce qui représente une charge de travail importante.

2 – Inscription en prépa- concours :

- L'étudiant suit de nouveau les UE de N3 (parfois certaines UE de N2) qui préparent plus spécifiquement au concours dont l'UE de préparation à l'oral 2 ; l'année n'est pas diplômante
- Le maintien de la bourse pour les prépa-concours est assuré pour 26-27.
- L'étudiant peut se consacrer entièrement à la préparation des épreuves du concours.

Détail des dispositifs proposés selon le concours préparé :

1 – Pour le concours de professeur des Ecoles : les étudiants sont invités à candidater dans Mon Master pour s’inscrire en M1 M2E non lauréats

Les programmes de ce concours sont les programmes de collège, pour l’ensemble des disciplines scolaires, pour l’ensemble des épreuves (admissibilité et admission). Les épreuves d’admissibilité et la première épreuve d’admission visent à évaluer les connaissances disciplinaires des candidats, que ce soit à l’écrit ou à l’oral. La seconde épreuve d’admission comporte une partie de présentation du candidat et de mise en avant de sa motivation et des éléments de son parcours. La seconde partie porte sur l’appréhension des valeurs de la République et la projection dans le métier de professeur.

Le Master M2E Professorat des écoles est une formation universitaire à finalité professionnelle. Il vise à dispenser une formation initiale aux enseignants du premier degré et à accompagner les enseignants débutants dans une entrée progressive dans le métier. Le Master M2E PE accueille ainsi des étudiants titulaires d’une Licence et lauréats du CRPE.

Il accueille également des étudiants titulaires d’une Licence non-lauréats du concours et leur permet de se présenter à nouveau au concours de Professeur des Ecoles. Ce master ne porte pas de dispositif spécifique d’entraînement aux épreuves du concours, mais il offre en M1 des modules de renforcement disciplinaire dans les disciplines convoquées aux épreuves du CRPE (Français, Mathématiques, EPS, Sciences, Histoire-Géographie, EMC et Arts) ainsi que des UE centrées sur la connaissance des valeurs de la République et du fonctionnement de la communauté éducative, susceptibles d’outiller les étudiants pour la seconde épreuve d’admission du CRPE. Il permet à l’étudiant de développer sa capacité à s’exprimer à l’oral et sa capacité à s’engager dans des démarches de projet.

Une part de travail personnel importante pour se re-préparer au concours est toutefois nécessaire en complément du travail en Master. Les modules de préparation au CRPE développés pour les étudiants de N3 choisissant la mineure préparation au concours de professeur des écoles, pourront également être mis à disposition des étudiants de M1 M2E non lauréats (ressources sans accompagnement).

Les étudiants de ME2 non lauréats pourront ainsi acquérir des connaissances disciplinaires et didactiques indispensables pour comprendre et concevoir des enseignements dans chacune des disciplines de l’école, des connaissances nécessaires sur le métier et ses enjeux, sur les enjeux et ressorts de l’acte d’enseigner et d’éduquer. Tout en laissant aux étudiants non lauréats le temps pour se re-préparer aux épreuves du concours, le master permettra également aux étudiants d’être accompagnés dans la rencontre avec des structures et missions éducatives diverses et d’articuler stage et formation.

A titre transitoire et exceptionnel pour 26-27, une prépa concours sera proposée aux étudiants ayant suivi en 2025-2026 une N3 avec mineure pluridisciplinaire (assurée par l’UFR LCSH) au tarif de 280 €.

Maquette en annexe

2 – Pour le concours de professeur second degré : les étudiants ont généralement le choix entre l'inscription en M1 M2E (Mon Master) et la prépa concours

UFR	N3 préparant au concours enseignement fin licence	Concours	Dispositif proposé à l'étudiant non lauréat du concours ayant validé sa licence souhaitant représenter sa candidature	
			Choix 1 Poursuite en master	Le cas échéant, choix 2 Prépa concours
UFR Math	Licence Mathématiques parcours Préparation CAPES	CAPES Math	M1 M2E parcours Mathématiques	OUI
			M1 M2E parcours PLP Mathématiques - Physique Chimie	NON
UFR Biologie	Licence Sciences de la Vie parcours SVT	CAPES SVT	M1 M2E parcours SVT	OUI (fermeture du DU existant)
UFR Chimie EUPI	Licence Physique, Chimie	CAPES Physique - chimie	M1 M2E parcours Physique - Chimie	OUI
			M1 M2E parcours PLP Mathématiques - Physique Chimie	NON
UFR LCSH	Licence Lettres	CAPES Lettres modernes	M1 M2E parcours Lettres modernes	OUI
			M1 M2E parcours PLP Lettres - Histoire et Géographie	NON
	Licence Histoire Licence Géographie	CAPES Histoire et géographie	M1 M2E parcours Histoire et Géographie	OUI
			M1 M2E parcours PLP Lettres - Histoire et Géographie	NON
Licence Philosophie	CAPES Philosophie	M1 Master Philosophie	NON	
UFR LCC	Licence LLCER parcours Anglais	CAPES Anglais	M1 M2E parcours Anglais	OUI CEAD
	Licence LLCER parcours Espagnol	CAPES Espagnol	M1 M2E parcours Espagnol	OUI CEAD
UFR STAPS	Licence STAPS : éducation et motricité	CAPEPS	M1 M2E parcours EPS	OUI
INSPÉ	Licence Sciences de l'éducation et de la formation	CPE	M1 M2E CPE	NON

Les prépas concours :

Les prépas concours sont prioritairement destinées aux étudiants UCA inscrits en N3 en 25-26 (ayant validé leur licence) et ayant été candidats à un concours de l'enseignement sans être lauréats.

Les étudiants UCA inscrits en N3 en 25-26 ayant été candidats à un concours de l'enseignement sans être lauréats, qui n'auraient pas validé l'ensemble de la N3 pourront redoubler la N3 et seront autorisés à suivre à nouveau les UE préparant aux concours que ce soit dans le cadre de la N3 (pour les UE non validées) ou en auditeurs libres pour les UE déjà validées.

Soutenabilité : les prépa concours sont construites sur le principe de mutualisation des enseignements avec les UE de la N3 (N2) correspondantes et avec une capacité d'accueil permettant de limiter au maximum les dédoublements de TP ou TD. Ces étudiants bénéficieront des enseignements de l'UE préparation à l'oral 2 ce qui entrainera vraisemblablement la création d'un groupe supplémentaire. Par ailleurs, s'ils sont admissibles, l'UFR pourra disposer d'1 heure par étudiant pour la préparation à l'oral disciplinaire comme pour les étudiants de N3 admissibles.

Les UE Langues vivantes étrangères ne font pas partie des prépas concours (sauf pour les CAPES Anglais et espagnol). Les maquettes exactes de chaque prépa concours sont en annexe.

Tarif : 280 €

Modalités de candidatures : selon les flux attendus, les UFR peuvent utiliser eCandidat. Les critères de sélection des dossiers doivent être précisés.

Spécificités de certains parcours :

Anglais et Espagnol : comme il existe une modalité entièrement à distance pour les 3 années de la Licence LLCER parcours Anglais et parcours Espagnol, les étudiants ont le choix entre les deux solutions suivantes :

- ils s'inscrivent en M1 M2E. Dans ce cas, ils peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire en parallèle en auditeur libre au CEAD pour les UE fléchées prépa concours (rappel du tarif UE auditeur libre 27,50 € par UE)
- ils s'inscrivent à la prépa concours CEAD (280 €) et l'UFR LCC les accompagne dans une mobilité internationale (zone géographique européenne) sur cette année (assistant, stage...) pour enrichir leur parcours et renforcer leurs chances d'avoir le concours.

STAPS : il s'agit de proposer une deuxième chance aux étudiants diplômés de la mention STAPS : éducation et motricité et non lauréats du CAPEPS 2026 dans un contexte de forte tension pour l'accès en M2E pour les non lauréats au concours. En effet, c'est la discipline où les effectifs sont les plus importants et où le taux de pression au concours est le plus élevé.

La prépa concours pourra accueillir 15 étudiants titulaires de la Licence STAPS : éducation et motricité de l'année n-1 (2025-2026), non lauréats du CAPEPS 2026 (Coût supplémentaire : 48 heures dédiées à ce groupe). L'objectif étant d'accueillir prioritairement des étudiants UCA qui ont déjà suivi une préparation au CAPEPS, les critères de classement des dossiers pour l'entrée en prépa concours sont les suivants :

- Moyenne en N3 de Licence STAPS : éducation et motricité, ensemble des notes de N3
- Présence et résultats aux écrits blancs 2025-2026
- Présence et résultats aux écrits et oraux du CAPEPS session 2026.

CAPLP : ces concours ne sont pas préparés en Licence, il ne peut donc pas y avoir de prépa concours. Les étudiants intéressés s'inscriront en M1 M2E.

3 – pour le concours de recrutement des CPE : inscription en M1 M2E non lauréats ; pas de prépa concours.

La formation en M2E CPE comporte de nombreux éléments qui peuvent contribuer à une re-préparation.

Là encore, il n'est pas question d'entraînements spécifiques mais de la construction d'une culture de la discipline permettant de compléter la préparation conduite en amont.

MAQUETTES PREPA CONCOURS CRPE – UFR LCSH

Priorité aux anciens étudiants UCA titulaires d'une Licence.

N2 S3	UE Les métiers de l'enseignement et de l'éducation	8h CM+22h TD
	UE Arts visuels et Littérature de jeunesse	12h CM+12h TD
	UE Sciences physiques	24 h CM
N3 S5	UE Français	12h CM+12h TD
	UE Mathématiques	12h CM+12h TD
	UE Géologie-Biologie	24h CM
	Module de préparation Histoire-Géographie	10h TD (distanciel)
N3 S6	UE Français	24h TD
	UE Mathématiques	12h CM+12h TD

MAQUETTES DES PREPA CONCOURS 2nd DEGRE SELON LES DISCIPLINES

Sciences de la Vie et de la Terre – Capacité : 20 places

- 3 UE obligatoires en grisé
- Accompagnement des étudiants et contrat pédagogique pour un choix de 14 UE parmi des UE de N2 et N3.

N2 - S3	<i>Biologie et génétique moléculaire - bio-informatique</i>	64,5 h
	<i>Développement animal et végétal</i>	66 h
	<i>Microbiologie</i>	30 h
	<i>Minéralogie et Pétrologie de base</i>	60 h
	<i>Cartographie</i>	30 h
N2 S4	<i>Cellule et énergie</i>	60 h
	<i>Physiologie des communications animales et végétales</i>	57 h
	<i>Reproduction animale et végétale</i>	34 h
	<i>Statistiques</i>	25,5 h
	<i>Paléontologie</i>	30 h
	<i>Tectonique globale</i>	33 h
N3 S5	<i>Enveloppes fluides et climat</i>	30 h
	<i>Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce</i>	30 h
	<i>Écologie fonctionnelle</i>	30 h
	<i>Classification phylogénétique des animaux</i>	30 h
	<i>Assurer les besoins physiologiques de l'organisme</i>	30 h
	<i>Biodiversité des végétaux</i>	29,5 h
	<i>La plante dans son environnement</i>	30,5 h
	<i>Synthèses en biologie et géologie ; Préparation aux épreuves écrites d'admissibilité</i>	30 h
N3 S6	<i>Physico-chimie de la Terre</i>	30 h
	<i>Sédiments et paléoenvironnements</i>	30 h
	<i>Animal et milieu de vie</i>	30 h
	<i>Physiologie de la nutrition des plantes SVT</i>	30 h
	<i>Biologie de l'évolution SVT</i>	30 h
	<i>Dynamique lithosphérique : de la théorie au terrain</i>	50 h
	<i>École pédagogique de terrain</i>	20 h
	<i>Restituer des connaissances scientifiques au travers d'une mise en situation</i>	40 h
<i>Géodynamique interne</i>	40,5 h	
	<i>UE "Aide à la préparation au second oral du concours de professeur de lycée</i>	30 h

Physique Chimie

Deux possibilités sont offertes selon l'option choisie par l'étudiant :

- Prépa CAPES Physique Chimie majeure Physique
- Prépa CAPES Physique Chimie majeure Chimie

Prépa CAPES Physique Chimie majeure Physique	N3 S5	consolidation théorique en physique	30 h
	N3 S6	consolidation expérimentale en physique	36 h
		préparation à l'oral 2 INSPÉ	30 h
Prépa CAPES Physique Chimie majeure Chimie	N3 S5	consolidation théorique en chimie	30 h
	N3 S6	consolidation expérimentale en chimie	36 h
		préparation à l'oral 2 INSPÉ	30 h

Les étudiants pourront suivre également des enseignements de N1, N2 et N3 dans la discipline correspondant à leur mineure, ou en renforcement de la majeure, selon la compatibilité des emplois du temps. Ils seront accompagnés dans leur choix et un contrat pédagogique sera établi.

Mathématiques

N3 S5	Méthodologie et Problèmes	6 h CM+21h TD
	Compléments d'analyse et de probabilités	72 h TD
	Compléments d'algèbre et de géométrie	72 h TD
	Initiation à la didactique des maths	24 h TD
N3 S6	Méthodologie et problèmes II	6 h CM+21h TD
	Compléments disciplinaires	48 h TD
	Préparation aux épreuves orales	3 h CM + 66 h TD
	Prépa à l'oral 2 INSPÉ	30 h TD

Lettres modernes

Préparation à l'épreuve écrite 1 de dissertation française	UE 50 : Histoire littéraire – Programme A – Enseignante : E. Lesne-Jaffro	24 h (cours entièrement consacré au CAPES)
	UE 51 : Littérature française - Programme A – Enseignante : Nora Viet	2 à 4 h (approche ponctuelle du thème au programme)
	UE 54 : Littérature comparée – Programme B – Enseignant : H. Hengl	24 h (cours entièrement consacré à l'œuvre cinématographique au programme)
	UE 58 : Littérature comparée – littérature et arts	2 à 4 h (l'œuvre picturale au programme a été envisagée dans un ensemble plus vaste)
	UE 60 : Littérature française – Programme B – Enseignante : C. Milkovitch-Rioux	2 à 4 h (approche ponctuelle du thème au programme)
	UE 63 : Littérature comparée – Programme A – Enseignante : G. Loisel	2 à 4 h (approche ponctuelle du thème au programme)
Préparation à l'épreuve écrite 2 de grammaire et stylistique	<i>UE 55 : Linguistique médiévale – Orientation concours –</i>	environ 6 heures sur des questions de sémantique historique
	<i>UE 56 : Stylistique</i>	24 heures (cours de stylistique adapté à la dernière question de l'épreuve)
	<i>UE 62 : Linguistique médiévale – Orientation concours</i>	environ 6 heures sur des questions de sémantique historique.
	25-26 : cours de préparation à l'épreuve assuré par Céline Fournial en M2 MEEF : 20 heures	Sera remplacé en 26-27 par un cours en L3 ("Grammaire pour les concours") 24h
Préparation oral 2	UE préparation oral 2 (INSPÉ)	30 h

Option Latin pour Lettres modernes :

Pour la partie concernant le latin, trois cours sont proposés : les deux premiers sont obligatoires, le troisième conseillé.

- 1^{er} semestre : UE 52 : Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 3 confirmé 24h
- 2^{ème} semestre : UE 61 : Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 3 confirmé 24h
- UE 9 Prépro Antiquité grand public (Action en Lycée) commencée au S5 et validée au S6 24h

Lettres classiques – 198 heures

UE 50 LATIN : Langue et culture	épreuves écrites de version et grammaire latine ; épreuve orale de la leçon (explication de texte antique)	S1	24h
UE 53 GREC : Langue et culture (orientation concours Lettres)	épreuves écrites de version et grammaire grecque ; épreuve orale de la leçon (explication de texte antique)	S1	24h
UE 54 : Langues et littératures anciennes – langue grecque et thème latin	ce cours prépare notamment à l'EDA (épreuve disciplinaire appliquée)		24h
UE 9 Prépro Antiquité grand public (Action en Lycée)		commencée au S5 et validée au S6	24h
UE 61 Langues et cultures de l'Antiquité : Latin	épreuve écrite de version et épreuve orale de leçon (explication de texte antique)	S2	24h
UE62 Langue et littérature latines : Thème & auteur	le cours de thème prépare notamment à l'EDA	S2	12h
UE 63 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec	→ épreuve écrite de version et épreuve orale de leçon (explication de texte antique)	S2	24h
UE 64 Langue et littérature grecques : Thème & Auteur	le cours de thème prépare notamment à l'EDA (S2	12h
UE préparation à l'oral 2	INSPÉ	N3 S6	30 h

Histoire Géographie

La prépa est composée de 3 UE obligatoires (grisées) et les étudiants pourront également choisir des UE parmi les propositions suivantes (en faisant attention aux compatibilités d'emploi du temps). Ils seront accompagnés dans leur choix par un enseignant et un contrat pédagogique individualisé sera établi.

Géographie de la population	24 h CM	N1-S1
Sociétés et environnement	18h CM	N1-S1
Géographie rurale	24 h CM	N1-S2
Géographie urbaine	24 h CM	N2-S3
Géographie de l'Europe	24 h CM	N2-S4
Géographie de la France	24 h CM	N3-S5
Mobilités Flux Réseaux	24 h CM	N3-S5
Géographie des risques	24 h CM	N3-S5
Histoire et épistémologie de la géographie	24 h CM	N3-S5
Pays en développement	24 h CM	N3-S6

Outil dissertation concours (obligatoire)	24h TD	N1-S1
Outil dossier documentaire (obligatoire)	24h TD	N1-S1
UE 50 Histoire ancienne	24hCM + 24h TD	N1-S1
UE 30 Histoire médiévale	24hCM + 24h TD	N1-S1
UE 51 Histoire contemporaine	24hCM + 24h TD	N1-S1
UE 40 Histoire grecque	24hCM + 24h TD	N2-S2
UE 32 Histoire thématique moderne	12 h CM + 12h TD	N2-S2
UE 61 Histoire moderne religieuse	24hCM + 24h TD	N2-S2

UE préparation à l'oral 2	30 h TD	N3 S6
---------------------------	---------	-------

Anglais

N 3	UE 5.1 Traduction	24 h
	UE 5.2 Etude de la langue :	24 h
S 5	UE 5.5 Phonétique et langue orale	24 h
	UE 5.6 Phonétique et Phonologie	24 h
	UE 5.7 Renforcement littérature : Prépa CAPES	24 h
N3	UE 6.1 Traduction	24 h
	UE 6.2 Etude de la langue	24 h
S 6	UE 6.5 Langue écrite et orale	24 h
	UE 6.7 Renforcement culture : Prépa CAPES	24 h
	UE Préparation à l'oral 2 (INSPÉ)	30 h

Espagnol

N3 S5	UE 5.1 Traduction - Thème - Version	
	UE 5.2 linguistique	
	UE5.5 : approfondissement en traduction	
	UE 5.6 Traduction rapide	
	UE 5.7 Analyse de textes	
N3 S6	UE 6.1 Traduction - Thème - Version	
	UE 6.2 linguistique	
	UE 6.4 Littérature	
	UE préparation à l'oral 2 (INSPE)	30 h

STAPS – 15 places

Les étudiants inscrits à la prépa concours pourront assister à tous les CM des enseignements de la N3 STAPS : Education et motricité, ainsi qu'à l'UE préparation à l'oral 2 (INSPÉ)

La présence est obligatoire aux TD des enseignements suivants :

- Méthodologie EEO S5-EC 512 et S6 EC 612 (16 h Ecrit 1 + 16 h Ecrit 2)
- Méthodologie EEO S6 EC 612 (8 h Oral 1 + 8 h Oral 2)
- Ainsi qu'à tous les écrits blancs (Ecrit 1 et Ecrit 2) et aux simulations (Oral 1)